

STIMULANTS-VÉGÉTAUX.

(Suite et fin.)

Des charrées ou cendres non lessivées.

On donne le nom de *charrée* au résidu des cendres qui ont été appliquées au lessivage du linge. Ces cendres, qu'on emploie immédiatement après leur fixation, sont utilisées en agriculture depuis fort longtemps ; Olivier de Serres les considérait comme des substances fort actives pour la végétation.

Toutes les charrées des ménages livrées à l'agriculture ne sont pas aussi pures les unes que les autres. Dans la plupart des contrées de l'Ouest on les altère en leur ajoutant des matières terreuses pulvérisées et très-fines. Les charrées, dit M. Bertin, sont toujours chargées, à leur état naturel, de proportions de phosphates et de carbonates de chaux, de silicate de potasse alliés à des débris organiques, mais presque toutes ces cendres sont altérées et mêlées à de la terre, à des débris de tuf, et quelquefois de plâtras, que l'on a pris soin d'arroser de décoction de feuilles de laurier, pour leur imprimer l'odeur de lessive.

La *charrée des savonniers* est regardée comme la meilleure de toutes, et cela parce qu'elle contient plus de parties calcaires, et qu'elle comporte quelques parties de graisse ou autres parties animales incomplètement décomposées. Thâër la regarde comme supérieure aux cendres lessivées de ménage lorsqu'elle est appliquée sur des terres de bonne fertilité. Les cendres lessivées des blanchisseries et des salpêtriers sont aussi considérées comme plus puissantes que celles de ménage. On suit que ces charrées contiennent une quantité assez considérable de chaux en partie carbonatée, qu'on ajoute aux cendres avant de procéder à la lixiviation pour rendre la potasse caustique. Les charrées fabriquées de potasse jouissent des propriétés des charrées de ménage.

Sols sur lesquels on doit employer les charrées.

Les charrées ne conviennent guère aux terrains calcaires. Elles doivent être appliquées sur les terres argileuses, celles argilo-siliceuses, schisteuses et granitiques.

Dans les sols légers on les emploie avec le plus grand succès. On les utilise aussi avec avantage sur les terres de bruyères, à cause de leur propriété de pouvoir neutraliser une partie de l'acidité de la couche arable.

Procédés d'application.

Les charrées se répandent ou à la main ou à la pelle. Quand la quantité à appliquer n'est pas très-considérable, il est indispensable de les répandre à la main, si on veut qu'elles soient réparties uniformément sur toute la surface du champ. Pour procéder ainsi, on se sert d'un public-semoir et on agit comme dans les ensemencements. On a soin, pour que le semoir ou ceux qui répandent ces matières ne soient pas arrêtés dans leurs travaux, de placer, aux extrémités du champ sur lequel on opère, des tas de charrées de distance en distance. Quand la pièce offre une grande superficie ou que sa longueur est considérable, on en dépose des tas au centre.

Lorsque la quantité à employer est considérable, on dispose la charrée en petits tas distants les uns des autres de 6 à 7 mètres, puis on procède à l'épandage en la répandant aussi également que possible au moyen d'une pelle, soit en fer, soit en bois.

Les charrées doivent être enterrées peu profondément. Quelquefois on les enterré par un léger labour, mais il vaut mieux les répandre, si les travaux de culture le permettent, sur le dernier labour, et les incorporer à la couche arable en même temps que les semences et par le concours de la herse. Lorsqu'on les applique sur une prairie ou sur une plante en végétation, on les répand sans les recouvrir. Dans le département du Nord, en général, on les applique au printemps sur des récoltes déjà levées, et l'on attend pour cela que les premières chaleurs se soient fait sentir ; cette condition paraît même tellement importante à plusieurs cultivateurs, qu'ils tiennent l'action de la charrée pour nulle si on devance cette époque. On nime qu'elle reçoive une pluie peu de temps après avoir été semée ; si la sécheresse se prolonge, la charrée n'agit point ; on l'enfouit par un hersage très-léger, ou, le plus ordinairement encore, on la laisse sur le sol. En Bretagne, on a constaté que, répandue sur des prairies naturelles au prin-